

# Fiche d'utilisation du sol

## Commune de Anhee

Province: Namur  
 Secteur d'aménagement: DINANT - CINEY - ROCHEFORT  
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

### Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	289	4,4
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	11	0,2
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	24	0,4
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	64	1,0
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	23	0,3
	Terrains à usage industriel et artisanal	22	0,3
	Terrains dévolus au transport	20	0,3
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	11	0,2
	Bâtiments spéciaux	1,5	0
	Sous-total	466	7,1
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	1.815	27,5
	Prés et pâtures	1.461	22,1
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	2.229	33,8
	Terres vaines et vagues	278	4,2
	Milieux naturels non exploités	43	0,6
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	11	0,2
	Sous-total	5.837	88,4
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		297	4,5
<b>Total</b>		<b>6.600</b>	<b>100</b>

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

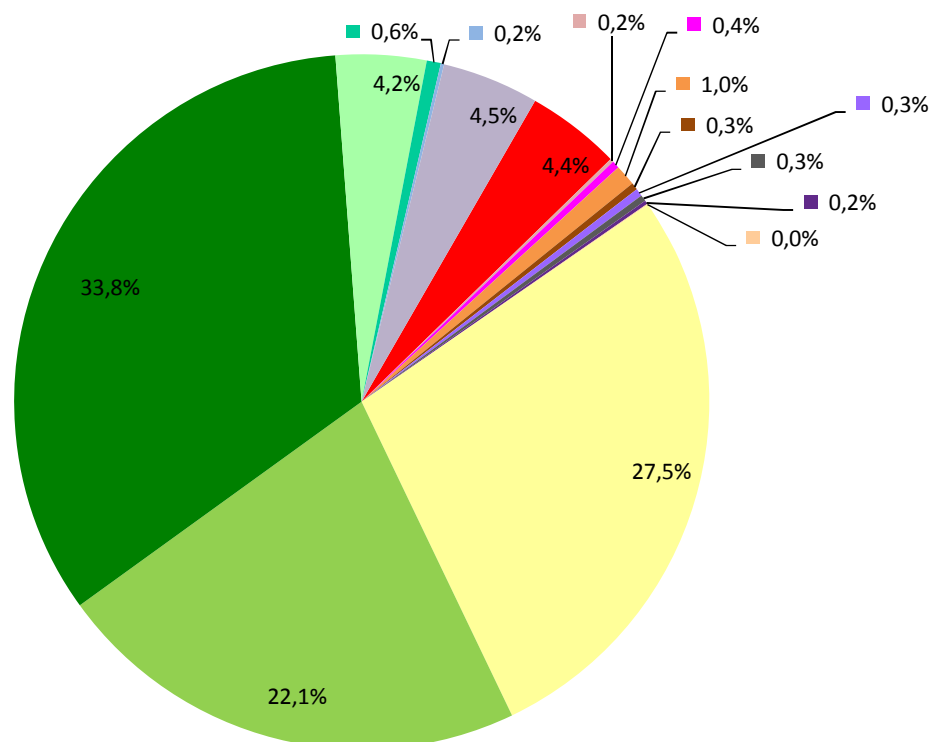
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

## Catégories d'utilisation du sol (2008)

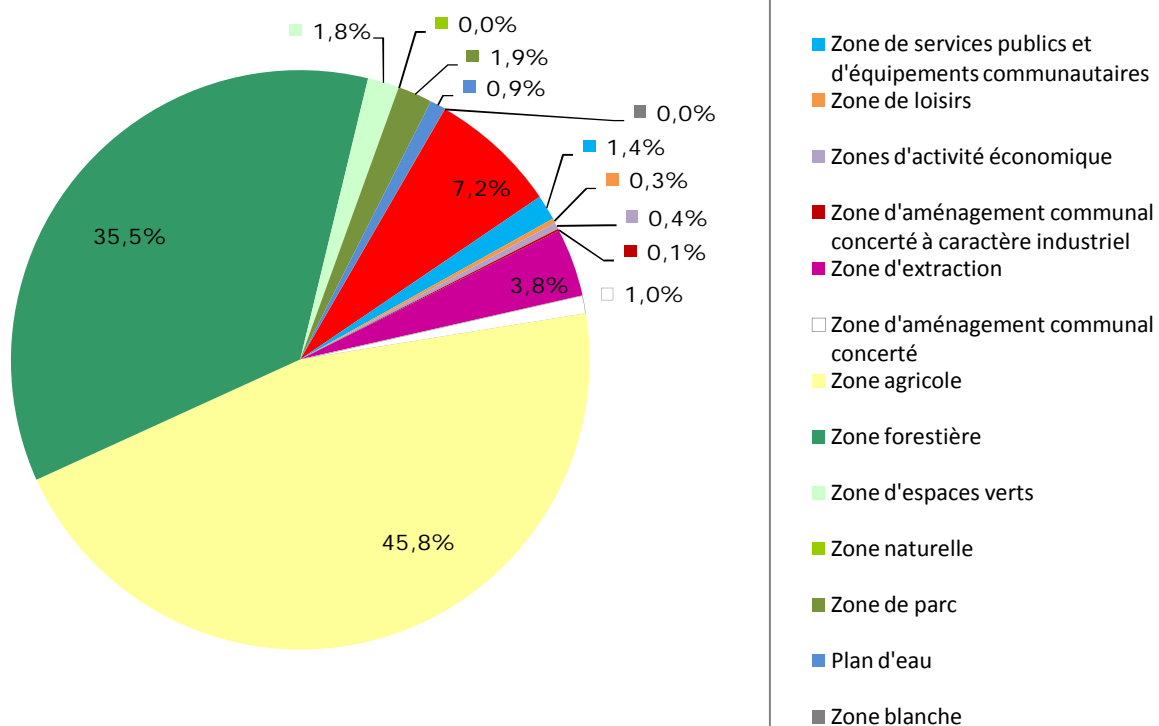


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieus naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

## Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	472	7,2
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	93	1,4
	Zone de loisirs	17	0,3
	Zones d'activité économique	24	0,4
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	6,9	0,1
	Zone d'extraction	252	3,8
	Sous-total	866	13,1
Zone d'aménagement communal concerté		65	1,0
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	3.021	45,8
	Zone forestière	2.346	35,5
	Zone d'espaces verts	117	1,8
	Zone naturelle	1,3	0
	Zone de parc	125	1,9
	Plan d'eau	58	0,9
	Sous-total	5.667	85,9
Zone blanche		1,4	0
Total		6.600	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

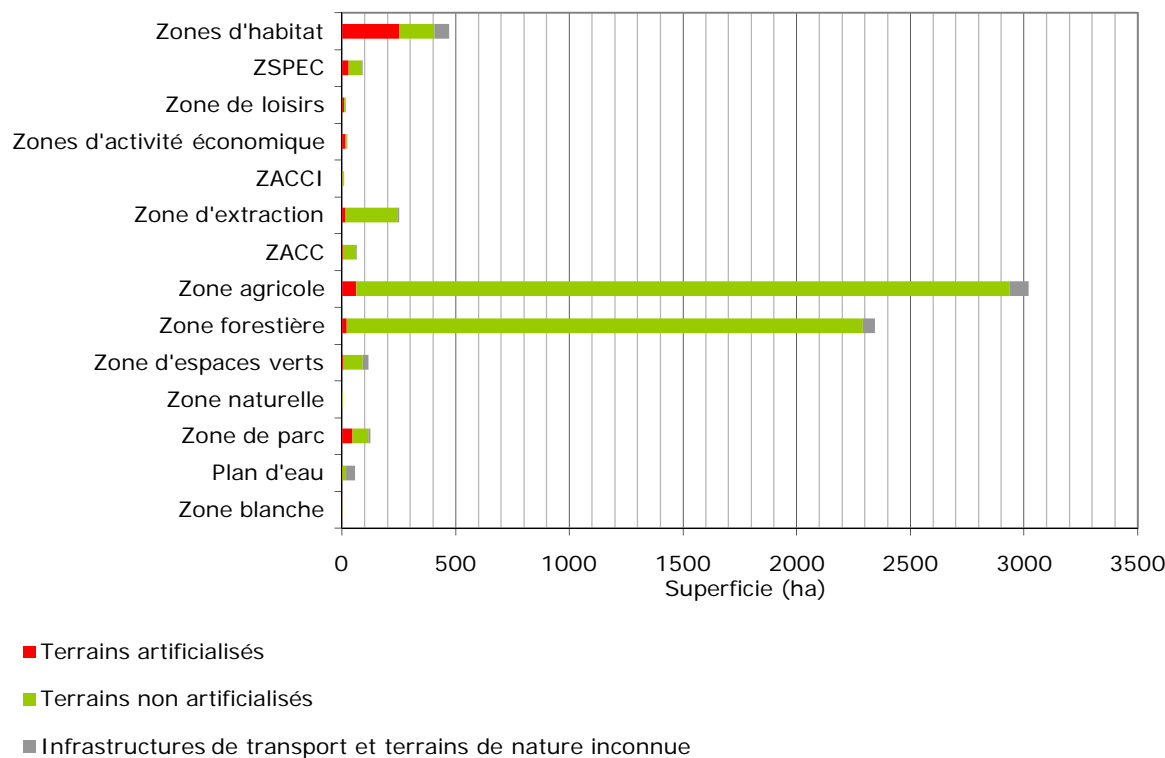
## Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	253	53,5	155	32,8	65	13,7	472
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	28	30,8	61	65,8	3,1	3,4	93
	Zone de loisirs	11	62,2	4,3	24,6	2,3	13,2	17
	Zones d'activité économique	14	58,8	6,4	26,3	3,7	15,0	24
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	0	-	6,5	93,8	0,4	5,9	6,9
	Zone d'extraction	15	5,9	230	91,1	7,5	3,0	252
	Sous-total	321	37,1	463	53,5	82	9,4	866
Zone d'aménagement communal concerté		4,3	6,7	60	91,3	1,3	2,1	65
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	63	2,1	2.873	95,1	85	2,8	3.021
	Zone forestière	21	0,9	2.269	96,7	56	2,4	2.346
	Zone d'espaces verts	8,0	6,9	82	70,5	26	22,7	117
	Zone naturelle	-	-	1,3	100	-	-	1,3
	Zone de parc	46	37,0	71	56,7	7,8	6,3	125
	Plan d'eau	2,0	3,5	17	29,5	39	67,0	58
	Sous-total	140	2,5	5.314	93,8	213	3,8	5.667
Zone blanche		0,4	25,5	0	-	1,0	69,5	1,4
Total		466	7,1	5.837	88,4	297	4,5	6.600

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

## Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



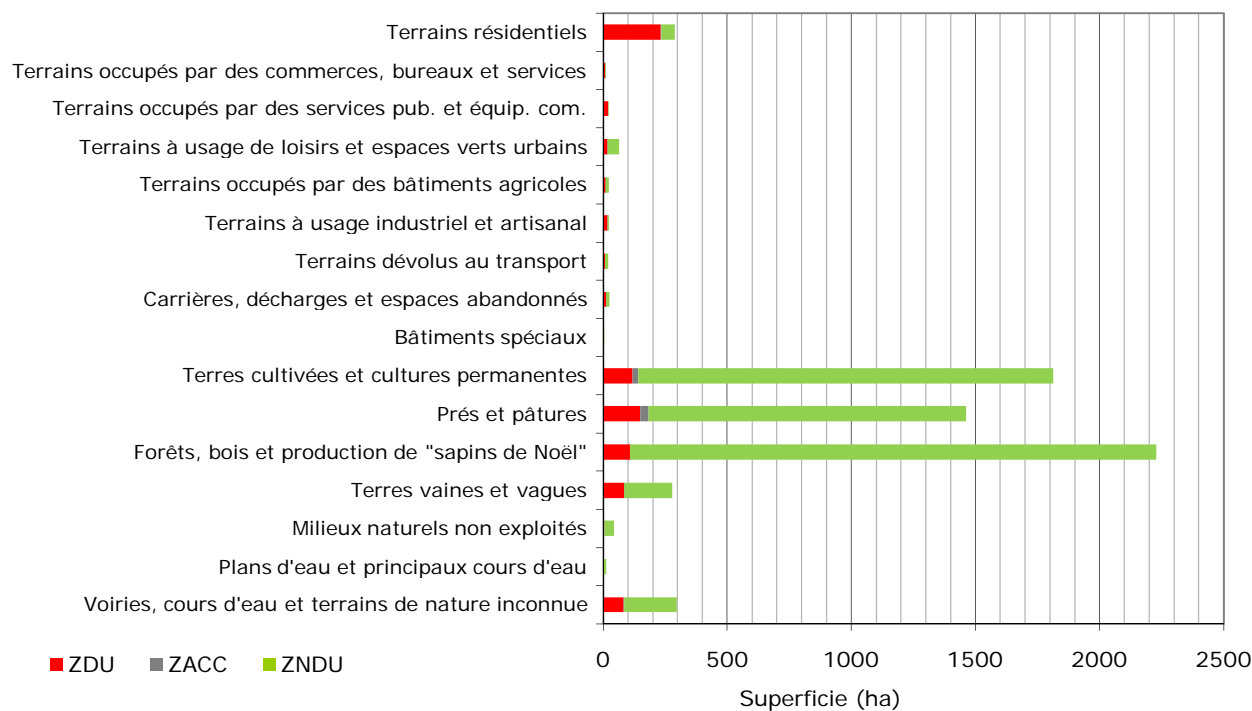
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	232	80,3	1,9	0,7	55	19,0	289
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	7,7	73,3	0,6	5,7	2,2	21,0	11
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	19	79,4	-	-	4,9	20,6	24
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	18	27,5	0,7	1,1	46	71,3	64
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	8,5	37,9	1,0	4,2	13	57,9	23
	Terrains à usage industriel et artisanal	18	78,9	0,2	0,8	4,5	20,3	22
	Terrains dévolus au transport	7,0	34,2	-	-	13	65,8	20
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	11	97,2	-	-	0,3	2,8	11
	Bâtiments spéciaux	1,2	80,2	-	-	0,3	19,8	1,5
	Sous-total	322	69,1	4,3	0,9	140	30,0	466
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	117	6,4	25	1,4	1.673	92,2	1.815
	Prés et pâtures	149	10,2	35	2,4	1.278	87,4	1.461
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	107	4,8	0,2	0	2.121	95,2	2.229
	Terres vaines et vagues	84	30,1	-	-	194	69,9	278
	Milieux naturels non exploités	5,4	12,5	-	-	38	87,5	43
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,6	5,6	-	-	11	94,4	11
	Sous-total	463	7,9	60	1,0	5.314	91,0	5.837
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		83	27,8	1,3	0,5	213	71,8	297
<b>Total</b>		<b>867</b>	<b>13,1</b>	<b>65</b>	<b>1,0</b>	<b>5.667</b>	<b>85,9</b>	<b>6.600</b>

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).